

# Solutions placements des RCR Résumé de la liste de surveillance

## À propos de la liste de surveillance

Les gestionnaires de placements ou les fonds qui figurent dans la liste de surveillance le sont sur la base de facteurs qualitatifs, tels que des changements organisationnels, la perte de membres clés du personnel des placements, des changements concernant le style de gestion, la gestion des risques, des questions de nature juridique ou réglementaire, le non-respect répété des lois et/ou directives de placement pertinentes, d'importantes pertes au chapitre de l'actif ou des clients, etc.

Les facteurs d'ordre quantitatif uniquement, comme le rendement passé, ne justifient pas l'ajout de gestionnaires ou de fonds à la liste de surveillance, si le gestionnaire ou le fonds en question obtient des rendements qui correspondent au style et à la philosophie de placement établis.

Les promoteurs de régime doivent faire le suivi des options de placement offertes dans le cadre de leur régime afin de s'assurer qu'elles répondent toujours aux besoins de leurs participants. En cas de préoccupations importantes ou de perte de confiance à l'égard d'un fonds ou d'un gestionnaire de placements, la Sun Life retirera le fonds ou le gestionnaire en question de sa plateforme de placements de base.

**Note : Le présent document est une version résumée de la liste de surveillance. Pour obtenir la liste détaillée incluant les considérations d'ordre qualitatif, veuillez communiquer avec votre responsable, solutions placements.**

## La liste de surveillance est mise à jour chaque trimestre et comprend trois catégories différentes :



### Suppression suggérée

Comprend les gestionnaires de placements ou les fonds pour lesquels l'équipe Solutions placements affiche une perte de confiance à long terme, généralement attribuable aux facteurs qualitatifs décrits ci-dessus. Nous nous attendons à ce que les activités de gouvernance de la Sun Life relatives à ces fonds prennent fin dans l'année qui suit l'ajout à la catégorie Suppression suggérée. Les Clients devraient envisager de retirer ou de remplacer ces fonds. Communiquez avec votre représentant de la Sun Life si vous avez besoin d'aide pour déterminer les fonds de remplacement qui conviennent.



### Surveillance renforcée

Comprend les gestionnaires de placements ou les fonds pour lesquels l'équipe Solutions placements affiche d'importantes réserves, généralement attribuables aux facteurs qualitatifs décrits ci-dessus.



### Surveillance supplémentaire

Comprend les gestionnaires de placements ou les fonds que l'équipe Solutions placements suit de près, généralement en raison des facteurs qualitatifs décrits ci-dessus. Les changements associés à cette catégorie sont moins préoccupants que ceux qui touchent les fonds de la catégorie Surveillance renforcée. Ils peuvent même constituer une amélioration justifiant une surveillance accrue à court terme.



## Surveillance renforcée

Gestionnaire de fonds	Nom du fond(s)	Raison(s)	Date d'ajout à la catégorie	Date d'ajout à la liste
Gestion mondiale d'actifs CI	<b>Série Portefeuille CI</b>	Organisation; Personnel	T2 2022	T4 2020

Surveillance renforcée en raison de l'élimination des marques internes de Placement CI – Cambridge Gestion mondiale d'actifs, Gestion d'actifs multiples CI, Harbour Advisors, Signature Gestion mondiale d'actifs et Sentry Investissements – et de leur intégration sous une seule marque, Gestion mondiale d'actifs (GAM CI). L'intégration de GMA CI a donné lieu à un important roulement de personnel chez les cadres et chez les analystes au cours des deux dernières années. Ces changements ont eu une incidence sur une proportion importante des fonds sous-jacents de la série Portfolio CI Ce fonds n'est plus offert dans la plateforme de placements de base.

Fidelity	<b>Fonds Fidelity Mondial</b>	Personnel, Stratégie	T3 2023	T3 2023
----------	-------------------------------	----------------------	---------	---------

Surveillance renforcée en raison du départ à venir de Jeremy Podgers, gestionnaire de portefeuille principal, qui quittera la stratégie en mars 2024. Fidelity annoncera le nom du niveau titulaire du poste avant le départ de M. Podger. Le changement de gestionnaire de portefeuille principal pourrait entraîner des changements dans le style et le profil de risque de la stratégie.

Invesco	<b>Fonds de sociétés mondiales Invesco</b>	Personnel, Stratégie	T3 2023	T3 2023
---------	--	----------------------	---------	---------

Surveillance renforcée en raison du départ de Michael Hatcher, gestionnaire de portefeuille principal, et de son équipe, qui ont quitté Invesco en septembre 2023. La nouvelle équipe responsable de la stratégie est dirigée par Andrew Hall et située au Royaume-Uni. La stratégie sera davantage axée sur une approche mixte, tenant compte des indices de référence, et plus diversifiée.





## Surveillance supplémentaire

Gestionnaire de fonds	Nom du fond(s)	Raison(s)	Date d'ajout à la catégorie	Date d'ajout à la liste
Beutel Goodman	<b>Fonds équilibré BG</b> <b>Fonds d'actions canadiennes BG</b> <b>Fonds d'actions canadiennes fondamental BG</b>	Personnel	T4 2022	T4 2022

Surveillance supplémentaire en raison du départ à la retraite de Pat Palozzi, gestionnaire de portefeuille de la stratégie des actions canadiennes en janvier 2024. Le Fonds d'actions canadiennes BG est une composante du Fonds équilibré BG.

Fidelity	<b>Fonds Fidelity Répartition d'actifs canadiens</b>	Personnel	T1 2023	T1 2023
----------	--	-----------	---------	---------

Surveillance supplémentaire en raison de la promotion de Geoff Stein, cogestionnaire de portefeuille, au poste de premier directeur des placements de l'équipe de répartition de l'actif à l'échelle mondiale et de son départ de la stratégie.

Invesco	<b>Fonds d'actions mondiales à petite capitalisation Invesco</b>	Personnel	T2 2023	T2 2023
---------	--	-----------	---------	---------

Surveillance supplémentaire en raison du départ du gestionnaire de portefeuille principal Erik Esselink de la stratégie et du cabinet en juillet 2023.

Mawer	<b>Fonds d'actions mondiales Mawer</b>	Personnel	T3 2023	T3 2023
-------	--	-----------	---------	---------

Surveillance supplémentaire en raison du départ prochain de Paul Moroz, gestionnaire de portefeuille, qui quittera la stratégie le 31 mars 2024 et sera remplacé par un cogestionnaire de portefeuille beaucoup moins expérimenté.

PH&N	<b>Fonds de valeur d'actions canadiennes PH&amp;N</b>	Personnel	T1 2023	T1 2023
------	---	-----------	---------	---------

Surveillance supplémentaire en raison du départ de la stratégie des cogestionnaires Doug Raymond et Stu Kedwell en juillet 2023.

Gestion d'actifs PMSL (MFS)	<b>Fonds croissance américain MFS Sun Life</b>	Personnel	T1 2023	T1 2023
-----------------------------	--	-----------	---------	---------

Surveillance supplémentaire en cours en raison du départ à la retraite de Paul Gordon, cogestionnaire de portefeuille, en mai 2023.

GPTD	<b>Fonds à faible volatilité d'actions canadiennes GPTD</b>	Personne, stratégie	T2 2023	T2 2023
------	---	---------------------	---------	---------

Surveillance supplémentaire en raison en raison 1) d'importantes rentrées d'actifs à venir qui devraient temporairement réduire la composition en actifs alternatifs (placements directs en immobilier, placements directs en infrastructures, prêts hypothécaires commerciaux), et 2) du départ de Jeff Tripp, chef des placements alternatifs.

GPTD	<b>Fonds à faible volatilité d'actions canadiennes GPTD</b> <b>Fonds à faible volatilité d'actions américaines GPTD</b>	Stratégie	T2 2023	T2 2023
------	--	-----------	---------	---------

Surveillance supplémentaire en raison du départ de Laurie-Anne Davison, gestionnaire de portefeuille, des stratégies d'actions canadiennes et américaines à faible volatilité et de son arrivée à la direction des activités nouvellement intégrées de gestion passive des actions et des titres à revenu fixe.



© Sun Life du Canada, compagnie d'assurance-vie, 2024. Tous droits réservés.

Ce document vise à donner un aperçu général et à présenter au promoteur de régime quelques éléments à prendre en considération en vue de la surveillance des fonds de placement offerts dans le cadre de son régime collectif de retraite et/ou d'épargne. La Financière Sun Life inc. (la Sun Life) détient une participation dans les sociétés Gestion de capital Sun Life inc., Gestion d'actifs PMSL inc. et la MFS Investment Management., dont les fonds sont offerts dans le cadre de la plateforme de placements de base. Le code de déontologie auquel sont assujettis les responsables, solutions placements, stipule que la participation financière de la Sun Life ne doit aucunement influencer les services offerts aux Clients, y compris les conseils relatifs à la sélection des options de placement. En règle générale, les placements dans les fonds distincts sont constitués de parts d'un fonds sous-jacent d'une société de gestion de placements.

Nota : La Sun Life n'est pas responsable des pertes financières subies en raison de la surveillance effectuée par un promoteur de régime, ou du caractère inadéquat de cette surveillance, relativement à des gestionnaires de placements ou à des fonds choisis dans le cadre du régime collectif de retraite et/ou d'épargne du promoteur, y compris toute décision visant à conserver ou à supprimer des gestionnaires de placements ou des fonds en fonction de renseignements figurant dans le présent document.